

Le marathon académique de l'orthographe

**Présentation et mise en œuvre
Circonscription de Viarmes**

Historique

Courants didactiques et préconisations

***Enseigner l'orthographe,
une activité complexe MAIS nécessaire***

Dans le cadre de la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences et de culture, aussi bien que dans les programmes 2008, une attention spécifique est portée à l'enseignement de l'orthographe.

Le B.O. du 3 mai 2012 réaffirme ainsi que: « renforcer l'enseignement de l'orthographe est un enjeu majeur pour la réussite des élèves ».

Le « marathon académique de l'orthographe » propose le dispositif suivant:

Trois épreuves réparties trois fois dans l'année

Chacun de ces trois rendez-vous vise à développer progressivement l'attention à l'orthographe et mettre en place les moyens pédagogiques de la contrôler.

Pour y parvenir, 3 activités sont à chaque fois proposées.

Elles concernent l'écriture, la copie, la mémorisation de mots, la dictée de phrase ou de texte, la dictée négociée et la transformation de texte.

L'ensemble des connaissances en orthographe est pris en compte pour mettre en valeur l'approfondissement de la réflexion, l'explicitation des procédures et la mémorisation.

Ce « marathon académique de l'orthographe » s'adressera progressivement à toutes les classes du cycle III, selon le calendrier suivant :

En 2013 – 2014 les classes de CE2

PUIS,

en 2014 – 2015 les classes de CE2 et CM1

en 2015 - 2016 les classes de CE2 CM1 et CM2

Les écoles participantes au projet académique vont pouvoir dès à présent bénéficier d'une adresse fonctionnelle :

<http://marathon-orthographe.ac-versailles.fr/inscription/>

Lors de votre inscription, il vous est recommandé de ne pas mettre de caractères spéciaux ni d'espace dans votre nom et prénom (pas de ê, é, è, ç, à, ù, ', -). Le login sera composé sous la forme « prenom.nom ».

Pour valider la création de votre inscription, un courriel vous sera adressé. Il comportera une URL permettant la génération d'un mot de passe.

Par la suite, il vous sera possible de créer les élèves un par un à l'adresse :

<http://marathon-orthographe.ac-versailles.fr/>

Cette adresse vous permettra de consulter les résultats de votre classe.

Calendrier 1ères épreuves

Envoi des sujets/Test 1 aux IEN	Jeudi 9 janvier 2014
Envoi aux directeurs	Vendredi 10 janvier 2014
Semaine de passation du test 1	Du 20 janvier Au 24 janvier 2014
Saisies des résultats du test 1	Avant le 10 février 2014

Calendrier 2èmes épreuves

Envoi des sujets /Test 2 aux IEN	Jeudi 13 mars 2014
Envoi aux directeurs	Vendredi 14 mars 2014
Semaine de passation du test 2	Du 17 mars Au 21 mars 2014
Saisies des résultats du test 2	Avant le 11 avril 2014

Calendrier 3èmes épreuves

Envoi des sujets /Test 3 aux IEN	Mercredi 7 mai 2014
Envoi aux directeurs	Vendredi 2 mai 2014
Semaine de passation du test 3	Du 5 mai 2014 Au 9 mai 2014
Saisies des résultats du test 3	Avant le 26 mai 2014

L'orthographe grammaticale

L'orthographe lexicale

Les élèves sont entraînés à :

- orthographier correctement les formes conjuguées des verbes étudiés,
 - appliquer les règles d'accord apprises en grammaire,
 - distinguer les principaux homophones grammaticaux.
- L'orthographe relative aux correspondances grapho-phoniques, y compris la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (s/ss, c/ç, c/qu, g/gu/ge) ou de la consonne suivante (n devenant m devant m, b, p) est maîtrisée.
 - L'orthographe des mots les plus fréquents, notamment les mots invariables, ainsi que des mots fréquents avec accents, est mémorisée.

L'apprentissage orthographique repose aussi sur l'application des règles d'orthographe ou régularités dans l'écriture des mots (redoublement de consonnes, lettres muettes, finales de mots de grande fréquence).

DEUXIÈME PALIER POUR LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN : COMPÉTENCES ATTENDUES À LA FIN DU CM2

Compétence 1 : La maîtrise de la langue française

L'élève est capable :

D'orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire

**Quelques exemples
de mise en œuvre de l'enseignement de
l'orthographe**

La dictée dialoguée

Temps 1-Phrase dictée

Dictée d'un texte ou d'une phrase par l'enseignant (80% des mots sont connus ou partiellement connus, 20% des mots potentiellement inconnus)

La femme imaginait que quelqu'un allait venir dans le château désert.

Temps 2-Mise en commun

fa/ amm m	é ée er		quelqu'un quelqu'in quel qu'un	lé llée er ai ais	Chatteau chateau château	ess S desert des/airs desère
-----------------	---------------	--	---	-------------------------------	--------------------------------	--

La femme imaginait que quelqu'un allait venir dans le château désert.

Temps 3 - Copie de la phrase et validation

la femme	imaginait	que	quelqu'un	allait	château	désert
fa amm m	é ée er		quelqu'un quelqun quelqu'in quel qu'un	lé llée er ai ais	Chatteau chateau château	ess S desert des airs desère

Après ce temps, la phrase est ensuite recopiée au tableau. Chaque forme orthographique sera confirmée par l'enseignant et explicitée.

Temps 4 - Phrases dictées simples ou complexes

L'enseignant propose ensuite la dictée de cette phrase en ayant pris soin de cacher le modèle.

Ultérieurement, des phrases équivalentes puis plus complexes seront proposées pour vérifier que les élèves mobilisent les connaissances acquises. Des mots invariables seront introduits de façon systématique.

- Phrase équivalente

- Phrase complexe

La dictée réfléchi

Temps 1-Dictée d'un court texte ou de plusieurs phrases

L'enseignant dicte

L'enseignant relit (il est judicieux que cette relecture soit faite à voix chuchotée afin que les enfants perçoivent tous les sons)

Chaque élève est invité à souligner les mots dont il n'est pas sûr de les avoir correctement orthographiés.

Temps 2-Vérification à l'aide d'outils

Les élèves consultent les outils mis à leur disposition (cahier de règles, carnet de mots, affiches, manuels, dictionnaire...) et procèdent à une correction éventuelle en écrivant le mot au stylo d'une autre couleur sur la ligne en dessous.

Temps 3 - Écriture de la dictée au tableau

L'enseignant relit une nouvelle fois le texte.

L'enseignant écrit le texte au tableau, mot à mot, sous la dictée des élèves qui doivent justifier et argumenter leurs procédures et leurs choix.

Ultérieurement, l'enseignant veillera à proposer le même texte afin de vérifier les acquis des élèves.

Ces séances doivent être quotidiennes : elles permettent aux élèves de s'exercer à une démarche inductive et d'en acquérir les automatismes.

Des activités de mémorisation

1-Mémoriser l'orthographe lexicale

2-Mémoriser les règles de grammaire et de conjugaison

Quelques exemples...

- Travailler sur l'application et la mémorisation de la règle en vue de l'automatisation.
- Varier les approches de mémorisation : visuelle, auditive, kinesthésique.
- Varier les supports et techniques (le procédé Lamartinière par exemple)
- En conjugaison, si on a travaillé sur la terminaison des verbes :
 - écrire tout le verbe ou la fin du verbe
 - donner le verbe à l'infinitif et une consigne de conjugaison
 - donner le verbe à une personne, l'écrire dans une autre, changer le temps, ou les deux.

jeu de l'escalier :
acquisition de l'orthographe de termes différents

On part d'un mot pour arriver à un autre mot en reprenant une
des deux syllabes:

FAUNE

- 1 : une erreur : une FAUTE
 - 2 : un animal sauvage : un _____
 - 3 : féminin de sauf : _____
 - 4 : violet clair : _____
- Etc.

Jeu des lettres inconnues :

Mémoriser l'orthographe de différents mots contenant la même série de lettres.

-1- _age	<i>indice</i> : <i>colère</i>	solution : _____
-2- _age	<i>indice</i> : <i>dans le livre</i>	solution : _____
-3- _age	<i>indice</i> : <i>dans la piscine</i>	solution : _____
-4- _age	<i>indice</i> : <i>obéissant</i>	solution : _____

Les moyens mnémotechniques

Mourir n'a qu'1 « r » car on ne meurt qu'une fois.

Quand on court on manque « d'r » donc il n'y a qu'1 « r » à courir.

On se nourrit plusieurs fois donc 2 « r » à nourrir.

« Je » n'aime pas le thé, donc jamais de « t » en conjugaison avec je.

Le « si » n'aime pas le « ré » (rait) », donc pas de conditionnel après « si ».

L'hirondelle prend deux « l » car elle vole avec ses 2 ailes.

La vieille ne peut marcher qu'avec ses deux bâtons.

Un balai ne prend qu'un « l » car il n'a qu' « 1 » manche.

Un ballet prend deux « l » car il faut deux jambes pour danser.

La libellule possède quatre « l »

Activités de systématisation

Elles sont nécessaires pour que les règles soient comprises, assimilées, automatisées.

Partant d'une règle étudiée précédemment :

- › Les élèves doivent construire des exercices correspondant à cette règle pour leurs camarades et prévoient le corrigé.
- › Les élèves produisent des écrits courts mais avec une contrainte : employer un mot précis, appliquer une règle précise.
- › Ils trouvent des mots en fonction d'une contrainte orthographique
- › Ils font des exercices de substitution

L'évaluation

Production d'écrit ou dictée, le support importe peu.

L'essentiel est de pouvoir évaluer les acquis des élèves et leur capacité à réinvestir les connaissances dans des situations d'écriture et de production.

GUIDE DE PASSATION POUR L'ENSEIGNANT

Epreuve 1 : Dictée de mots

Parti pris pédagogique

Les mots choisis l'ont été par rapport à leur position sur l'échelle orthographique *Dubois Buyse* et en fonction de leur fréquence d'apparition dans la langue française.

Tenant compte du fait que les élèves sont encore en début de CE2, plus de 50% des mots retenus figurent dans la liste des mots de l'échelle Dubois Buyse dont 75% doivent être acquis à la fin du cycle 2. Il est en effet essentiel que les acquisitions de base soient réactivées le plus fréquemment possible par l'enseignant pour être totalement stabilisées (travail de la vigilance orthographique).

Un quart des mots de la liste, plus difficiles ont été retenus pour correspondre aux apprentissages engagés au cycle 3.

Modalités de passation de la dictée

Les élèves doivent disposer sur leur bureau du matériel nécessaire, les deux fiches élève jointes, de bons outils pour écrire.

La liste est lue une première fois pour que les élèves s'en imprègnent.

La phase de dictée comporte deux temps :

la dictée proprement dite où les mots sont lus une fois à un rythme permettant une pratique sereine de l'exercice. L'enseignant s'interdit de donner toute indication ;

la phase de relecture où il est demandé aux élèves de se concentrer et d'apporter, si nécessaire, des corrections à leur première production.

Les habitudes de classe en ce qui concerne l'autocorrection en cours de travail seront respectées dans la mesure où elles ne parasitent pas le travail de correction.

Consigne

Je vous dicte vingt mots. D'abord, je vous les lis. Écoutez-les bien. Ensuite, je vous dicterai chacun des mots une fois en vous laissant le temps de les écrire. Quand vous aurez fini, je vous lirai à nouveau la liste des mots et vous pourrez faire des corrections. Vous travaillez seuls.

(L'exercice, relecture comprise, ne doit pas durer plus de trente minutes)

Mots à dicter

rien – encore – depuis – rouge – quatre – la famille – la chaleur – des nuages – autour – un lion – pouvoir – le facteur – maintenant – un visage – revoir – timide – une lettre – formidable – grandir – douze